

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOAILHAC**

Nombre de Conseillers

• en exercice 14

• présents 10

• votants 13

(dont 3 procurations)

• Excusés 3

• Absent 1

Séance du 14 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Francis MATHIEU, Maire

Date de la convocation : 29 octobre 2024

Date d'affichage : 29 octobre 2024

Étaient présents : Mrs Francis MATHIEU ; Serge BARBASTE ; Vincent COUSINIÉ ; Thierry CALS ; Christophe BRENAC

Mmes : Christiane MADAULE ; Jocelyne GALINER ; Martine CROS ; Nathalie FAUGERAS
Sandrine EPIPHANE

Excusés : M Christian BONNET (procuration à Mme Jocelyne GALINIER) ; M Jean-Claude BARRAILLE (procuration à M Francis MATHIEU) ; Mme Marie-Christine LAURES (procuration à M Serge BARBASTE)

Absent : M René ALIÉS

Mme Martine CROS été élue secrétaire de séance

**Décision Modificative N°2
Virement de crédit - Budget communal – M14**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil présents de la nécessité d'augmenter les crédits du chapitre 012 – charges de personnel, par un virement de crédit du chapitre 011 frais de fonctionnement afin d'assurer l'équilibre du budget nécessaire pour les salaires de décembre.

Il conviendrait d'effectuer par décision modificative les mouvements de crédit comme suivant :

Fonctionnement – Dépenses – chapitre 011 - charges à caractère général

Article	Dénomination	Montant
60612	Energie électricité	-5 000.00

Fonctionnement – Dépenses – chapitre 012 – charges de personnel

Article	Dénomination	Montant
64111	Personnel titulaire et assimilé	+5 000.00

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 3 voix par procuration) la décision modificative N°2 comme ci-dessus énoncée.

Mme Martine CROS
Secrétaire de Séance

Francis MATHIEU
Maire





Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures